



Analyse de l'enquête fédérale auprès des licenciés et des passionnés de billard.

(Synthèse des résultats)

*Fédération française de billard
Octobre 2016*

Synthèse du dépouillement des résultats de l'enquête fédérale sur les besoins des clubs et les attentes des licenciés de la FFB.

Au cours du premier semestre 2016, le comité directeur de la FFB a organisé une grande enquête nationale en vue de la rédaction du projet fédéral pour l'olympiade 2017-2020.

Ce qui suit est le résumé des conclusions dégagées à l'issue du dépouillement des réponses reçues.

Sauf mention contraire, les proportions et pourcentages mentionnés ci-dessous sont calculés sur la base de ces réponses, et non de l'ensemble de la population de la FFB.

La mobilisation a été forte, ce qui démontre que l'enquête répondait à une attente et que les forces vives de notre sport sont très impliquées :

- sur un peu plus de 15 500 licenciés, dont environ 8 400 ont été directement contactés par courriel (54 %), près de 2 300 ont enregistré des réponses (15 % des licenciés), parmi lesquels 777 (34 % des répondants) ont entièrement rempli le questionnaire ;
- la FFB a également contacté 2 300 anciens licenciés, dont 267 ont enregistré des réponses et 154 sont allés au bout de l'enquête.

Parmi les licenciés ayant répondu, on compte 520 élus de clubs, soit 29 % du nombre total d'élus de clubs, auxquels s'ajoutent 215 élus de comités départementaux et/ou de ligues : c'est nettement supérieur à la participation des licenciés non élus et prouve leur profonde implication et le niveau de leurs attentes.

Qui a répondu à l'enquête ?

Ce sont des hommes à plus de 95 %, pour moins de 4,5 % de femmes.

Leur âge :

le plus jeune est âgé de 10 ans, le plus âgé de 91 ans, mais les plus nombreux (près d'un quart) sont dans la tranche 60-70 ans, et la moitié dans la tranche 40-75 ans.

Leur catégorie professionnelle :

les plus nombreux sont sans surprise les retraités (plus de 43 %), et à part eux les salariés (18 %) sont aussi nombreux que les cadres, professions libérales et fonctionnaires réunis.

Quelles relations ont-ils(elles) avec le billard et avec la Fédération ?

La licence FFB

Il ressort déjà de l'enquête qu'au moins 20 % de la totalité des pratiquants de billard dans nos clubs ne sont pas licenciés, et cette proportion monte à 28 % chez les "répondants" : il semble que dans l'esprit de beaucoup, y compris une partie des dirigeants de clubs, la prise de la licence sportive soit directement liée à la compétition et ne concerne pas la pratique de loisir.

Comment les joueurs viennent-ils au billard ?

Environ un tiers ont commencé dans les cafés ou les salles commerciales, et un autre tiers sont venus par la famille ou les amis. 20 % ont profité de la présence d'un club à proximité et le reste est partagé entre la télévision, l'école, l'entreprise, les journées découverte, etc.

Depuis quand jouent-ils ?

Un quart ont moins de cinq ans de billard, la moitié de un à quinze ans, les trois quarts de un à 25 ans. Les vrais "anciens", qui cumulent plus de 25 ans de billard, représentent moins du quart des joueurs ayant répondu à l'enquête, le maximum semblant être de 65 ans.

Quant au doyen (91 ans), il a commencé le billard à 76 ans, ce qui lui fait 15 années de pratique.

Comment se considèrent-ils ?

Une première question sur le sujet permet de constater que 65 % des répondants se disent "réguliers", 10 % "occasionnels" et 18 % anciens ou non pratiquants.

En réponse à une deuxième question, ils se disent compétiteurs (39 %), joueurs de loisir (34 %) ou sportifs (3 %), 23 % ne se rangeant dans aucune de ces trois catégories.

Enfin, d'un troisième point de vue, ils se disent "passionnés" à 59 %, "joueurs sportifs" à 8 %, le reste étant non-pratiquants ou uniquement bénévoles.

En résumé, on est donc en présence d'une majorité de passionnés, engagés bénévolement, mais dont assez peu se reconnaissent dans le terme "sportifs", ce qui dénote un manque de repères à ce niveau.

Quelle image ont-ils de la FFB ?

La FFB bénéficie à 45,55 % d'une bonne ou très bonne image, ce qui est à la fois assez inattendu et inhabituel. 12,5 % des répondants en ont une mauvaise image et 36 % une image "neutre". Ces derniers sont le réservoir des gens qui restent à convaincre, alors que ceux qui ont une mauvaise image sont en rupture avec la Fédération, et il faudra s'interroger sur les causes de cette rupture.

Qu'est-ce qui les rattache à la FFB ?

Parmi les liens proposés, ceux qui arrivent en tête sont la licence, le club et la compétition. La discipline pratiquée n'arrive qu'en quatrième position, ce qui semble indiquer que la FFB n'est pas assez représentative sur ce point.

En revanche, la formation, la communication, le site internet et les "valeurs" du billard n'entraînent pas ou peu l'adhésion des répondants, et près de 6 % d'entre eux ne sentent même pas appartenir à la FFB.

Quelles pistes pour renforcer le lien entre les pratiquants et la Fédération ?

Il ressort des questions "ouvertes" (où le répondant peut développer un commentaire ou une réponse libre) un certain nombre de propositions qui permettraient d'étendre le rôle de la FFB, d'améliorer son image, de renforcer le sentiment d'appartenance des licenciés.

En tête arrivent la formation (jeunes et débutants, perfectionnement sportif, mais aussi formation des élus et des encadrants) et la communication. Puis viennent le besoin de fédérer les disciplines, les pratiques et les publics, le développement de l'activité de loisir, le renforcement des liens entre la FFB, les ligues et les clubs, l'instauration d'une "licence loisir", la réforme des compétitions, etc.

Les clubs et leurs besoins (réponses des élus)

Les deux tiers des élus ayant répondu à l'enquête sont des élus de clubs, le tiers restant des élus de ligues et de comités départementaux.

Dans l'enquête, la densité géographique des élus de clubs suit à peu près celle des clubs sur le territoire de la FFB, ce qui garantit une bonne représentativité, malgré quelques anomalies localisées.

Affiliation à la FFB

63 % des réponses viennent de joueurs appartenant à un club affilié, 2 % d'un club extérieur et le reste "ne se prononce pas", ce qui peut laisser penser que leur club n'est affilié à aucune fédération.

Concernant les clubs non affiliés à la FFB, environ 40 % sont à l'AFEBAS ou à la FBEP, 30 % n'ont aucun compétiteur et les 20 % restants sont également partagés entre les clubs en rupture avec la Fédération et ceux qui se disent prêts à se ré-affilier prochainement.

Chez les clubs affiliés, l'ancienneté moyenne d'affiliation est de 30 ans, ce qui est très ancien en comparaison d'autres fédérations sportives.

Les effectifs

Le nombre médian de licenciés par club est légèrement supérieur à 30, ce qui correspond au seuil de rentabilité pour la Fédération : au-dessous de ce chiffre, les services et prestations de la FFB coûtent plus cher que ce que l'affiliation du club rapporte à la FFB.

Le nombre de nouveaux licenciés par club et par an s'étale de 1 à 50 (chiffre exceptionnel), la moyenne s'établissant un peu au-dessus de 5.

Concernant le taux de fidélisation (nombre de nouveaux licenciés se ré-affiliant la saison suivante), les chiffres recueillis ne sont pas cohérents. La question a visiblement été mal comprise et ce taux, ainsi que d'autres (abandons, renouvellements, etc.), devra faire l'objet d'un traitement sur plusieurs années du fichier national des licenciés.

Les équipements

En moyenne, on compte par club 5,3 tables de carambole, 3,3 tables de blackball, 1,9 tables de snooker et 3,9 tables d'américain.

Au total des tables de l'ensemble des clubs, le carambole arrive en tête (76 % d'après les répondants, mais seulement 64 % selon le fichier FFB), suivi du blackball (14 % / 23 %), de l'américain (8 % / 10 %) et du snooker (3 %). Toutefois ces chiffres sont probablement à pondérer, surtout pour le blackball compte tenu du fait que de nombreux clubs sont hébergés dans des salles commerciales.

Capacité d'accueil (nombre de pratiquants par club)

De l'avis des élus, la capacité maximale d'accueil est aux alentours de 52 joueurs par club dans les conditions actuelles, alors que le chiffre moyen réel se situe aujourd'hui aux alentours de 30, les facteurs limitants étant principalement la taille de la salle et le nombre de billards. Mais en réalité, compte tenu du nombre moyen de tables par club (presque 6), la capacité d'accueil serait optimale à 59 joueurs par club, le seuil de saturation se situant aux alentours de 100 joueurs par club, toujours en moyenne.

De nombreux clubs estiment pouvoir accueillir de nouveaux pratiquants mais il semble que le manque de formateurs et un défaut d'attractivité des jeux proposés soient les freins principaux. La formation de nouveaux encadrants et le développement de formes ludiques d'apprentissage et de pratique devraient être étudiés.

Coûts et tarifs

Le billard coûte en moyenne 332 € par an au joueur et/ou à son club, 1 243 € pour les compétiteurs (la fourchette annuelle mini/maxi allant de 60 à 3 000 €).

La moyenne des cotisations s'établit à 267 € par an, la fourchette allant de 60 € (hors licence) à 600 € de forfait annuel.

La majorité des clubs ont des tarifications spécifiques selon les publics : 75 % des clubs ont des tarifs spéciaux pour les jeunes de moins de 21 ans, et 43 % pour les nouveaux, ce qui est assez faible et interroge sur la répercussion de la licence *Découverte* sur le coût de l'adhésion. Mais seulement 16 % ont un tarif préférentiel pour les joueurs de loisir uniquement, et 15 % pour les invités et familles, pourtant principale source de recrutement de nouveaux pratiquants.

Les encadrants

En moyenne, deux ou trois créneaux horaires par semaine sont réservés à l'encadrement des joueurs, mais ce chiffre ne correspond pas au nombre d'encadrants formés par la FFB.

12 % des clubs n'ont aucun encadrant, un tiers en ont un seul et plus de la moitié en ont en moyenne entre quatre et cinq, presque tous bénévoles (les salariés, auto-entrepreneurs et indépendants ne représentent que 3 à 4 % des encadrants de clubs).

Plus de la moitié des clubs auraient besoin de plus d'encadrants, mais en grande majorité dans le domaine du billard (initiation - perfectionnement) : les domaines de l'accueil, de l'animation et de la gestion administrative, pourtant essentiels pour le développement du club, ne sont pas identifiés comme des besoins.

Salariés et formation

11 % des clubs expriment le besoin de créer un emploi dans les domaines (dans l'ordre d'importance) de l'entraînement, du développement, de l'accueil, de l'animation et de la gestion administrative.

Concernant la formation de leurs membres, 350 clubs répondants auraient besoin de former leurs pratiquants (62 %), leurs juges, arbitres et autres officiels (58 %), leurs encadrants (55 %), leurs bénévoles (39 %), leurs élus (37 %), leurs personnels de développement (24 %).

Les services de la FFB

Des réponses de 373 clubs, il ressort que les services les plus utilisés sont le site internet (69 %), les services du siège, licence, information, assistance, etc. (46 %), l'offre de compétition (30 %) et la formation (13 %).

Mais cette offre n'est estimée satisfaisante ou suffisante que pour la compétition (70 %) et l'information (62 %). Elle est jugée insuffisante ou mal connue à plus de 60 % pour la formation, l'animation et l'assistance administrative aux clubs.

Implication dans la vie de la FFB

68 % des élus ont eu connaissance du projet fédéral précédent (2013-2016) et estiment que leur club est impliqué ou très impliqué dans la vie de leur ligue et de la Fédération, contre 25 % qui considèrent que leur club est peu impliqué.

Conclusion sur les besoins énoncés par les élus

Malgré de fortes disparités de fonctionnement d'un club à l'autre, certains besoins communs se dégagent :

- la nécessité pour les élus de mieux appréhender certaines notions liées à l'environnement du club ;
- définir un modèle de développement pour chaque club avec un modèle économique viable ;
- développer l'accueil des nouveaux pratiquants à travers une culture pédagogique et sportive ;
- inciter les clubs à adhérer à la Fédération et à licencier tous les pratiquants, en développant une offre dédiée au public non compétiteur et des tarifications adaptées et harmonisées ;
- rompre avec le clivage carambole / billard à poches et développer la transversalité des enseignements et des pratiques autour d'une culture et de "valeurs billard" unique ;
- former les élus, les encadrants, les officiels et les pratiquants à travers une offre de formation thématique variée et de qualité.

Attentes et besoins des encadrants

On appelle "encadrants" les personnes qui occupent une fonction de formateur au sein d'un ou plusieurs clubs. Ils sont 287 à avoir répondu à l'enquête.

Plus de 90 % (dont 5 femmes) interviennent dans un seul club, 6 % dans deux ou trois clubs, 4 % dans plus de trois clubs.

Leur âge moyen, 55 ans, correspond à celui des licenciés.

Le pourcentage de femmes (2,6 %) n'atteint pas la moitié de celui des femmes licenciées (5,9 %).

Statut et activité

96 % des encadrants sont bénévoles, le reste se partageant entre indépendants (2 %), auto-entrepreneurs (1,5 %) et salariés (0,5 %).

Sans surprise compte tenu des chiffres ci-dessus, la formation n'est l'activité principale que pour 1,5 % d'entre eux, 97 % ayant une autre activité, ou pas d'activité complémentaire, ceci s'expliquant par le fait que la majeure partie d'entre eux sont retraités, ou proches de la retraite.

21,5 % des encadrants donnent également des cours particuliers et 60 % assurent d'autres fonctions au sein de leur club.

Diplômes et niveau de pratique

Mis à part les 18 % d'encadrants qui n'ont aucun diplôme dans le domaine du billard (un nombre assez important pour que des questions se posent), le diplôme le plus fréquent est le CFA (64 %), suivi du DFI (13 %).

La filière de formation interne FFB représente donc 95 % des encadrants diplômés, mais les titulaires du DFI (premier niveau autonome d'intervention pédagogique) sont trop peu nombreux et il serait souhaitable que ce chiffre augmente.

Au niveau de l'enseignement général, 22,5 % ont le baccalauréat, 24 % une licence et 13,5 % un master, 36 % n'ayant pas le baccalauréat ou n'ayant pas donné de réponse.

Dans le domaine du billard, 82 % sont des compétiteurs actifs.

Population enseignée

Du point de vue de l'âge, toutes les tranches, enfants, adolescents, jeunes actifs, actifs et retraités, sont à peu près équitablement représentées, de 21,5 % pour les enfants à 30,5 % pour les actifs.

Le nombre moyen de pratiquants formés est légèrement supérieur à 10 (mini-maxi : 1-75) pour un niveau de pratique allant du débutant au joueur international. On note à cette occasion un décalage important entre le nombre de formateurs encadrant du niveau *Régionale* au niveau international (61,5 % du nombre total d'encadrants) et les seulement 18 % titulaires du DFI ou d'un diplôme équivalent ou supérieur.

Besoins de formation

Un peu plus de la moitié des encadrants expriment un ou plusieurs besoins de formation pour eux-mêmes, et c'est dans le domaine de la pratique du billard que se situe une forte majorité, la gestion administrative, économique et juridique arrivant loin derrière.

45 % des encadrants sont prêts à s'investir personnellement dans une formation de qualité : les chiffres moyens de 31 jours par an (mini-maxi : 1 jour-365 jours) et de 200 € par an (mini-maxi : 0-1 500 €) représentent ce qu'ils sont disposés à y consacrer.

Les services de la FFB

Aux mêmes questions que celles posées aux élus, les encadrants estiment ces services satisfaisants ou suffisants à seulement 37 %, contre 30 % qui les jugent insuffisants, près du tiers n'ayant pas donné de réponse.

Et concernant les freins à l'accueil d'un nouveau public, ils placent en tête le manque d'encadrement (42 %), la disponibilité des tables (25,5 %) et l'attractivité des disciplines pratiquées (22 %), rejoignant en cela l'opinion des élus.

Conclusion sur les besoins énoncés par les encadrants

En grande majorité, ils identifient d'importants besoins de formation technique et pédagogique.

On note un écart significatif entre les niveaux de formation et d'intervention des encadrants de la FFB : 90 % sont des bénévoles, avec un niveau de qualification correspondant aux premiers apprentissages et à deux jours de formation. La FFB a un retard important dans la formation de ses formateurs.

Peu de besoins de professionnalisation ont été exprimés mais les encadrants sont prêts à investir personnellement du temps et de l'argent dans leur formation si elle est de qualité.

L'objectif de la FFB devrait donc être de :

- définir un modèle de développement pour chaque club avec un modèle économique viable ;
- développer l'accueil des nouveaux pratiquants à travers une culture pédagogique et sportive ;
- inciter les encadrants à adopter une pédagogie adaptée aux attentes des différents publics ;
- développer la transversalité des apprentissages entre les différentes disciplines et spécialités ;
- développer la formation continue et le recyclage des compétences ;
- détecter les encadrants à fort potentiel.

Attentes et besoins des pratiquants

1 627 pratiquants (dont 69 femmes) ont répondu à l'enquête. Leur âge moyen est de 55,3 ans.

La licence

Sur environ un millier ayant répondu sur ce point :

- ils sont licenciés à 90 %,
- en moyenne depuis 14 ans,
- 7 % d'entre eux ne reprendront pas la licence pour diverses raisons, notamment le manque de temps (qui apparaît comme une cause prétexte), le coût trop élevé, des causes liées à leur club (accès, ambiance, formation) et, pour certains, la politique de la FFB, trop élitiste à leur goût.

Le club

92 % des répondants sont très ou assez satisfaits de leur club, 8 % insatisfaits ou très insatisfaits. Parmi ces derniers, les principaux motifs de déception sont le manque de conseils et de formation, le nombre d'animations, la disponibilité de partenaires, l'accueil et l'ambiance, le coût, la qualité de l'encadrement. Le service minimum "être accueilli, apprendre à jouer, trouver un partenaire" n'est pas suffisamment assuré par les clubs de la FFB.

La pratique

Seulement 28 % des pratiquants évoquent la compétition et 6 % le haut niveau. Les attentes des deux tiers restants sont dans le domaine du loisir : apprendre à jouer, rencontrer des amis, trouver des partenaires, et toutes les attentes sont légitimes si la FFB veut fidéliser ses licenciés.

Les attentes vis-à-vis de la FFB

Les questions sur les améliorations et formations souhaitables n'ont reçu que peu de réponses, les deux tiers des répondants n'ayant pas d'avis à exprimer. Et ces questions étant "ouvertes" (réponses libres), les réponses seront traitées dans un second temps.

Pour ce qui concerne l'opinion des pratiquants sur les services de la FFB, la proportion de répondants est également faible, ce qui relativise les résultats. On peut toutefois noter les tendances suivantes :

- dans une fourchette de 60 à 70 %, les services relatifs à la pratique loisir, à l'information et à la compétition sont jugés satisfaisants ou suffisants, contre 30 à 40 % qui les considèrent insuffisants ;
- en revanche, les services liés à l'animation et à la formation apparaissent insuffisants pour 60 à 65 % des répondants ;
- et les avis sont à peu près équitablement partagés sur l'assistance et les services du siège.

Enfin, moins du quart des répondants ont exprimé des propositions pour le projet fédéral 2017-2020 et ces questions étant ouvertes, elles seront traitées plus tard.

Enquête auprès des anciens pratiquants

Il s'agit ici d'une population ayant cessé de jouer au billard, bien que 10 % soient encore licenciés.

En moyenne, ils ont pratiqué le billard pendant 16 ans.

Pour un tiers d'entre eux, les raisons exprimées pour lesquelles ils ont arrêté sont d'abord le temps et la disponibilité, mais il s'agit très probablement d'un prétexte, puis viennent les causes personnelles (santé, éloignement, déménagement, etc.) et enfin les aspects sportifs et financiers.

Ce qu'ils recherchaient dans la pratique du billard : en premier lieu la détente et la convivialité, la compétition ne venant qu'après.

En réponse aux mêmes questions qu'aux pratiquants encore actifs :

- leur niveau de satisfaction de leur club (très, moyennement ou simplement satisfaits) est d'environ 75 % ;
- leurs motifs d'insatisfaction étaient le coût, le manque de conseil et de formation, la disponibilité des tables, la qualité de l'encadrement.

58 % d'entre eux continuent à jouer au billard en dehors du club, ce qui prouve que ce n'est ni le temps ni la discipline qui sont en cause, et près de la moitié ont une autre activité sportive, en moyenne six heures par semaine : course ou marche à pied, natation, golf, vélo, équitation pour ce qui concerne les sports d'extérieur, arts martiaux, musculation, remise en forme pour les sports en intérieur.

Les réponses à d'autres questions ouvertes (pistes d'amélioration, raisons pour avoir quitté la pratique, raisons qui pourraient faire reprendre la pratique, etc.) seront traitées dans un deuxième temps.

Questions transversales à tous les pratiquants

Disciplines pratiquées

Dans l'enquête, le carambole (jeux de séries, 36 %, puis 3-Bandes, 29 %) arrive en tête, suivi du blackball (14 %), de l'américain (12 %) et du snooker (10 %).

Mais il faut noter que plus de la moitié des répondants pratiquent deux disciplines, et parfois plus.

Il a été également demandé quelle était la discipline pratiquée, et pourquoi. La réponse étant ouverte, un traitement reste à faire pour une exploitation correcte.

Autres questions

Plusieurs autres questions ont été posées sur la manière dont la FFB pourrait attirer de nouveaux licenciés, comment la FFB et les clubs affiliés pourraient se développer économiquement, comment ils pourraient se professionnaliser.

Le taux de réponses complètes exploitables varie de 25 à 37 %, elles demanderont également un traitement ultérieur.

Premières tendances de fond pouvant être dégagées (sans ordre de priorité)

D'après les résultats de l'enquête, plusieurs axes du projet fédéral 2017-2020 sont souhaitables :

- développer l'offre de formation au plus près des besoins des clubs, des pratiquants et des encadrants ;
- favoriser l'accueil en club, la progression, la venue de nouveaux pratiquants et de jeunes en rajeunissant l'ambiance de pratique ;
- développer une offre tarifaire différenciée et une animation loisir d'un volume équivalent à celui de l'offre compétitive ;
- favoriser la cohésion entre les disciplines du billard par une plus grande équité de traitement et en favorisant la transversalité ;
- continuer le travail de développement des clubs et du maillage territorial ;
- réunir tout le billard au sein de la FFB ;
- favoriser l'écoute, la consultation, le dialogue ;
- clarifier, harmoniser et stabiliser les aspects réglementaires ;
- lutter contre la sectorisation culturelle et sportive du billard ;
- féminiser la pratique ;
- fédérer les clubs, structurer les organes déconcentrés, assumer pleinement la délégation.

Pour plus de détails sur les résultats, se reporter au compte rendu intégral du dépouillement de l'enquête.